

Exemples de ventilation des charges opérationnelles**a) Cas d'une entreprise essentiellement active dans le secteur des télécommunications**

On traitera ici du cas d'une entreprise dont le chiffre d'affaires imputable aux services de télécommunications est égal ou supérieur à 90%. Dans un tel cas, il n'est donc pas nécessaire de procéder à des estimations.

On rappellera qu'au sens de la loi un service de télécommunication est un service de transmission d'informations pour le compte de tiers au moyen de techniques de télécommunication (art. 3, let. b LTC).

Charges opérationnelles totales (hors TVA)			
(dont) charges opérationnelles imputables au secteur télécom. (hors TVA)	2	2000	
Achats de biens, valeur totale			
(dont) achats de biens imputables au secteur télécom.	21	216	
Achats de services, valeur totale			
(dont) achats de services imputables au secteur télécom.	22	264	
Services acquis auprès d'autres opérateurs (interconnexion, ...)	221	158	
Sur réseau fixe		2211	80
Sur réseau mobile		2212	60
Autres services		2213	18
Répartition impossible		2214	0
Autres services / Répartition impossible	222	106	
Charges de personnel, valeur totale			
(dont) charges de personnel imputables au secteur télécom.	23	520	
Amortissements, valeur totale			
(dont) amortissements imputables au secteur télécom.	24	400	
Autres charges d'exploitation (frais généraux, location, ...), valeur totale			
(dont) autres charges d'exploitation imputables au secteur télécom.	25	600	

b) Cas d'une entreprise active dans plusieurs secteurs et ne disposant pas d'informations précises

On traitera ici du cas d'une entreprise dont le chiffre d'affaires imputable aux services de télécommunications est inférieur à 90%.

L'entreprise en question ne dispose pas de comptabilité analytique et n'a pas procédé à une analyse des coûts ou, le cas échéant, à une analyse partielle. Dans un tel cas, il est donc nécessaire de procéder à des estimations selon la procédure indiquée dans le questionnaire.

Fixons, comme hypothèse, que le chiffre d'affaires imputable à la fourniture de services de télécommunication se monte à 30%. Il s'agit dès lors de procéder comme ci-dessous.

Charges opérationnelles totales (hors TVA)		2000	
(dont) charges opérationnelles imputables au secteur télécom. (hors TVA)	2	600	
Achats de biens, valeur totale		216	
(dont) achats de biens imputables au secteur télécom.	21	65	
Achats de services, valeur totale		264	
(dont) achats de services imputables au secteur télécom.	22	79	
Services acquis auprès d'autres opérateurs (interconnexion, ...)	221	0	
Sur réseau fixe		2211	0
Sur réseau mobile		2212	0
Autres services		2213	0
Répartition impossible		2214	0
Autres services / Répartition impossible	222	79	
Charges de personnel, valeur totale		520	
(dont) charges de personnel imputables au secteur télécom.	23	156	
Amortissements, valeur totale		400	
(dont) amortissements imputables au secteur télécom.	24	120	
Autres charges d'exploitation (frais généraux, location, ...), valeur totale		600	
(dont) autres charges d'exploitation imputables au secteur télécom.	25	180	

Comme on peut le constater, le chiffre situé sous la rubrique 2 correspond aux 30% de 2000 et ainsi de suite.

On relèvera qu'en ce qui concerne les rubriques 221 et 222, et 2211, 2212 et 2213, le recours à un processus d'estimation standard n'a pas de sens. En principe, vous devriez connaître ces chiffres. Si tel ne devait pas être le cas, vous seul pouvez estimer la répartition probable en % entre, par exemple, 221 et 222.

Prenons l'exemple d'une entreprise qui ne dispose pas de chiffres précis. Dans cette entreprise, on estime que la répartition entre 221 et 222 est d'approximativement 60% et 40 %, ce qui nous donne 47, respectivement 32. En revanche, l'on n'a vraiment aucune idée de la manière dont les 47 se répartissent. Dans un tel cas, l'on indiquera, en lieu et place d'un chiffre fantaisiste, le total dans le champ 2214 «Répartition impossible» Le tableau ressemblera donc à ceci :

(dont) achats de services imputables au secteur télécom.	22	79	
Services acquis auprès d'autres opérateurs (interconnexion, ...)	221	47	
Sur réseau fixe		2211	0
Sur réseau mobile		2212	0
Autres services		2213	0
Répartition impossible		2214	47
Autres services / Répartition impossible	222	32	